



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-002

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 Janvier 2021

L'an deux mil vingt et un le lundi 18 janvier à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 11/01/2021

Date d'affichage 11/01/2021

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

Procurations : 1

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU.

Était absents excusés : Madame Chrystel VINCENT, Monsieur David LECARPENTIER a donné son pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS

Était absent non excusé : Monsieur Emmanuel HOUSSAIS

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Nicolas GAZENGEL a été élue secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°1/2021

Vu le CGCT (article 1612-1), prévoyant que jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Considérant que les dépenses ci-dessous doivent être effectuées avant le vote du budget 2021,

Délibère

Article 1

Les crédits budgétaires suivants sont ouverts sur l'exercice 2021

CHAPITRE 047	compte 2183	Autres matériels et outillages	10 000 €
CHAPITRE 061	Compte 2313	Construction (école)	170 000 €
CHAPITRE 060	Compte 2313	Aménagement du bourg 3 ^{ème} tranche	10 000 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS			190 000 €

Article 2

Ces dépenses seront reprises sur le budget 2021.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 13 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 13 novembre 2020.

Le Maire, Anthony ROULLIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20210118-2021-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/01/2021

